

Nombre de membres

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Excusés représentés : 0
- Absents : 2
- Votants : 9 Pour : 9
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 08 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze du mois d'avril à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire.

Présents :

CELLE Éric	CHANAL Fabrice	CROZE Michel
DE JOCAS Marie-Astrid	DESCAMPS Véronique	GENTES Laurent
GRAIL Gaéтан	HOPFNER Laurie	SAURON Jérôme

Absent(s) excusé(s):

Absents : MAURIN Anne-Gaëlle, MONTAGNON Estelle

Secrétaire de séance : GRAIL Gaéтан

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état 1259 portant notification des bases nettes des trois taxes directes locales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide de voter pour 2026 le taux d'imposition des trois taxes locales comme suit :

- **28,17 % : taxe foncière sur les propriétés bâties**
- **35,47 % : taxe foncière sur les propriétés non bâties**
- **11,20 % : taxe d'habitation**

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

Le Maire,
Laurent GENTES

AR Prefecture

043-214301442-20260414-2026_017-DE
Reçu le 20/04/2026

